



Logiciel propriétaire, mysql et client

Par **PDamart**, le **22/10/2011** à **16:47**

Bonjour, je suis en période de réflexion dans le développement d'un projet informatique qui fonctionnera sur la technologie .NET. A titre de précisions techniques, NHibernate/Fluent NHibernate sera utilisé par le logiciel pour le stockage des données : cela permettra au client de choisir le système de base de données de son choix (par exemple MySQL). De ce fait, il m'est inutile de distribuer les connecteurs MySQL (ou autre), ce qui impliquerait soit que mon application passe sous licence GPL, soit que j'achète une licence commerciale pour la distribution. Mais plutôt, le choix étant laissé au client d'utiliser le système de base de données de son choix, il devra télécharger par ses soins sur le site de l'éditeur, les différents fichiers et les installer, par exemple le connecteur MySQL qui est sous licence GPL. Dans ce cas de figure, c'est-à-dire non distribution de fichiers libraries sous GPL de notre part, et action indépendante de la part du client, suis-je dans l'obligation d'acquiescer une licence commerciale, ou est-ce que le client est dans le cas de l'utilisation sans redistribution de sa part ?

Merci,

Très cordialement,

Pierre Damart.